

## Mon Espace locataire devient mon Agence Virtuelle

Vous pouvez à présent bénéficier de l'Agence Virtuelle (accessible de votre portable, tablette ou PC) !  
Un nouvel espace locataire totalement sécurisé avec des services dématérialisés pour faciliter vos démarches.  
Il vous permettra d'accéder à de nombreux services en ligne, tels que :

- > Consulter votre compte locataire
- > Déposer votre attestation d'assurance
- > Déposer votre préavis de départ
- > Payer votre loyer
- > Déclarer un sinistre
- > Saisir une réclamation
- > Obtenir votre quittance

## CRÉEZ VOTRE COMPTE FACILEMENT EN 4 MINUTES

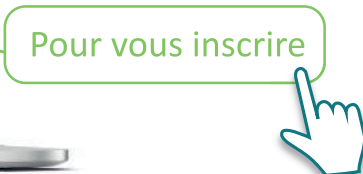
### 1 Rendez-vous sur l'Agence Virtuelle

Vous pouvez vous rendre à la page d'inscription sur notre site [www.lot-habitat.com](http://www.lot-habitat.com) via la rubrique Agence Virtuelle.



### 2 Renseignez vos informations

Dans la fenêtre d'inscription, renseignez votre adresse électronique qui doit être connue par nos services, votre date de naissance et votre numéro de dossier de facturation qui figure à gauche de votre avis d'échéance.






### 3 Validez votre inscription

**!** Pensez à vérifier vos courriers indésirables

**Lot Habitat, OPH du département du Lot**

Directeur de publication :  
Agnès CHAROUSSET, Directrice Générale  
Rédaction : Equipe Lot Habitat  
Photos : Freepick

NOUS CONTACTER

-  05 65 53 20 20
-  [ophlm46@lot-habitat.com](mailto:ophlm46@lot-habitat.com)
-  [lot-habitat.com](http://lot-habitat.com)

**Le chiffre du mois**

**800**

le nombre de locataires ayant activé leur espace en 3 mois.